

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Août 2021

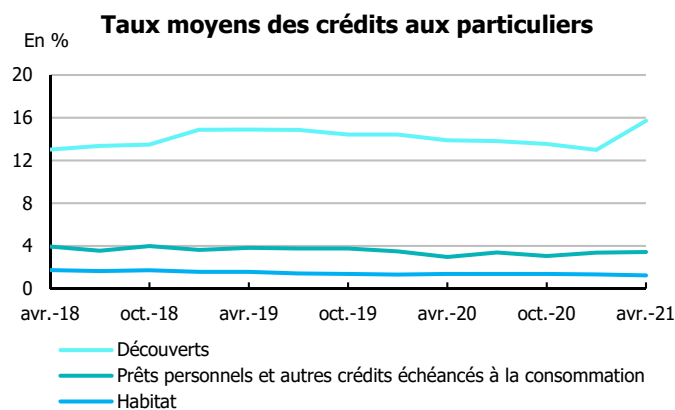
# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS À LA RÉUNION

2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2021

## UN NOUVEAU POINT HISTORIQUEMENT BAS DES TAUX DE CRÉDIT À L'HABITAT

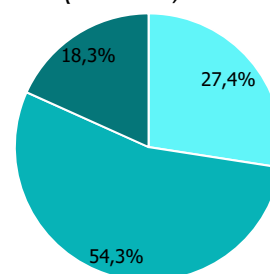
- À La Réunion, le taux moyen des nouveaux **crédits à l'habitat** se contracte de 10 points de base (pdb) en avril 2021 par rapport à janvier 2021. Il s'établit désormais à 1,23 %, un nouveau point historiquement bas. La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à un peu plus de 20 ans pour un montant moyen d'emprunt de 150 000 euros.
- Le taux moyen **des prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation** augmente légèrement de 7 pdb sur le trimestre. La durée moyenne de ces prêts personnels est de 5 ans, pour un montant moyen de 19 000 euros.
- Les taux appliqués à La Réunion restent proches de ceux appliqués en France entière, à l'exception des taux moyens des découverts.

### Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



Sources : IEDOM, Banque de France

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers** (sur un an, hors découverts)



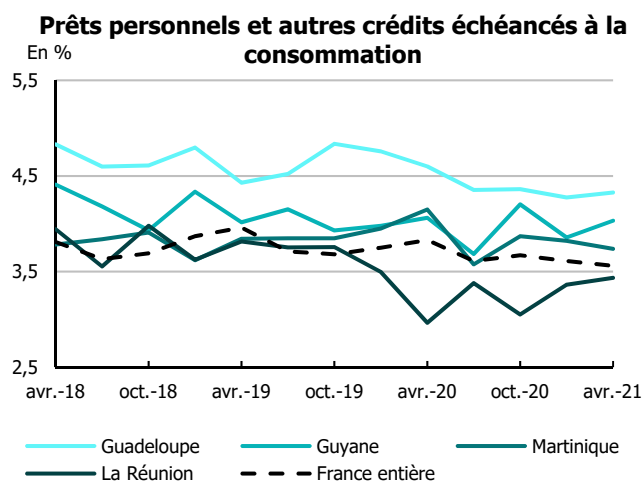
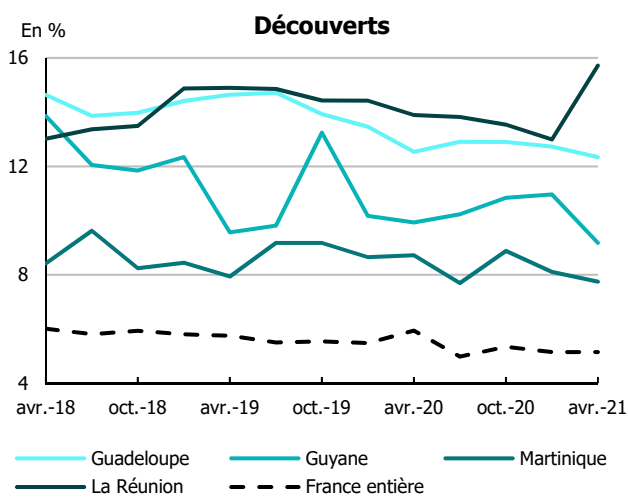
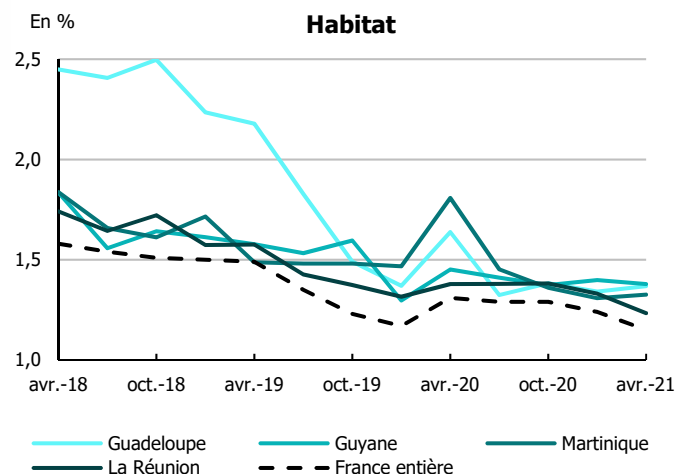
- Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation
- Habitat
- Autres crédits

Sources : IEDOM, Banque de France

Taux moyens débiteurs en %							Variations (en pdb*)	
		avr.-20	juil.-20	oct.-20	janv.-21	avr.-21	1 an	1 trim
La Réunion	Découverts	13,89	13,82	13,54	12,99	15,72	182	273
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	2,96	3,38	3,05	3,36	3,43	47	7
	Habitat	1,38	1,38	1,38	1,33	1,23	-14	-10
France entière	Découverts	5,94	4,98	5,34	5,15	5,15	-79	0
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,83	3,61	3,67	3,61	3,56	-27	-5
	Habitat	1,31	1,29	1,29	1,24	1,15	-16	-9

\* point de base

## Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de La Réunion exploite près de 25 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

(i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

(ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

(iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.